



NO EMPLOYEUR \_\_\_\_\_

NOM EMPLOYEUR \_\_\_\_\_

RÉSERVÉ AU CPEEP			
RÉCEPTION		VÉRIFICATRICE	
PAIEMENT	avec RM	Erreur	Paiement reçu

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
NAS	NOM	PRÉNOM	MONTANT

<b>MONTANT À ENVOYER AU COMITÉ PARITAIRE (contributions volontaires)</b>	
--	--

Veuillez noter que **le paiement pour les contributions volontaires de vos salariés doit être envoyé au Comité paritaire par chèque.** Le paiement des contributions volontaires ne doit pas faire partie du chèque qui comprend le paiement du Rapport mensuel (prélèvement de 1% et contributions REER de l'employeur) ou d'une réclamation.

**AVIS IMPORTANT :** Veuillez noter que tout paiement de contributions volontaires envoyés sur un même chèque, ensemble avec le paiement du RM et / ou réclamations, sera encaissé. La partie couvrant les contributions volontaires sera conservée dans l'état de compte sous forme de crédit. **Il faudra que l'employeur nous retourne un chèque pour couvrir uniquement les contributions volontaires.** Tout chèque qui **ne balance pas avec le montant indiqué ci-haut sera retourné à l'employeur.** L'employeur devra nous renvoyer un nouveau chèque.